

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE DANVILLE

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée régulière des membres du Conseil de la ville de Danville tenue le 18 février 2009 à 19h00 à la salle du Conseil sise au 150 de la rue Water, à Danville, en ajournement de l'assemblée tenue le 3 février 2009, à laquelle assistent les Conseillers:

Siège numéro 1:	Francine L. Girard
Siège numéro 2:	Jean-Guy Dionne
Siège numéro 3:	Germain Ducharme
Siège numéro 4:	Michel Plourde
Siège numéro 5:	Bernard Laroche
Siège numéro 6:	

formant quorum sous la présidence de la Conseillère Francine L. Girard agissant à titre de Maire suppléant, l'assemblée est reconnue valablement constituée.

PÉRIODE DU PUBLIC

- **François Laroche** – Demande à connaître les orientations du Comité consultatif d'urbanisme en regard avec le projet d'implantation d'un chapiteau pour l'exploitation d'un « restaurant-cantine ».

AFFAIRES DIVERSES

- **2207 – 2009 – Service incendie** - Réfection tour de séchage/cheminée ancien hôtel de ville – Rapport par Jean Couture ingénieur auprès de la firme « Teknika-HBA » et des différentes alternatives qui s'offrent à la municipalité;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Michel Plourde que la Municipalité :

- 1° Parmi les possibilités s'offrant à elle, indique sa préférence pour une « Réfection de la tour avec séchage des boyaux à l'intérieur » tel que détaillé à l'avant-dernière colonne du tableau comparatif 3.4 « Résumé des coûts » impliquant en plus un examen de l'état de la cheminée; et
- 2° Mandate la firme « Teknika-HBA » de préparer un devis sommaire détaillant davantage les coûts du projet (tour de séchage et cheminée) de manière à en permettre l'intégration à un éventuel projet de règlement d'emprunt qui devra être rédigé pour la fin du mois de mars dans l'optique d'être adopté lors de l'assemblée qui doit avoir lieu le 6 avril 2009.

ADOPTÉ

- **2208 – 2009 – Prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égouts** – Secteur de la rue Roux - Programme FIMR ou autre;

Considérant l'état d'avancement des estimations pour le prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égouts vers et sur la rue Roux dans le secteur de l'usine d'épuration et de ses bassins et à l'ouest de ces installations

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Michel Plourde que la municipalité :

1° Mandate la firme « Teknika-HBA » de procéder à l'inscription du projet dans le cadre du programme « *FIMR – Volet développement économique* » ou autre pour en valider l'admissibilité dans les meilleurs délais possibles; et

2° Advenant l'admissibilité du projet, s'engage à payer sa part des travaux admissibles et d'exploitation continue du projet.

Que le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé de signer pour et au nom de la Municipalité tout document requis.

ADOPTÉ

- **2209 – 2009** – **Maison des Jeunes au Point** – Retour sur demande de subvention;

Il est proposé par le Conseiller Michel Plourde, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que le montant du budget prévu pour l'organisation du « Forum des citoyens », poste 02.620.00.990, soit revu à la baisse pour passer de \$2,000.00 à \$1,000.00 et que le montant ainsi récupéré soit versé à la Maison des Jeunes au Point 14-18 en guise de subvention prenant pour acquis qu'un exemplaire des états financiers de cet organisme sera transmis à la Municipalité lorsque disponibles.

ADOPTÉ

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Jean-Guy Dionne que la présente assemblée soit levée.

ADOPTÉ

Francine L. Girard, Maire suppléant

**Michel Lecours, Directeur-général et
secrétaire-trésorier**